

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
15'	Accueil, passage aux toilettes, dépôt des sacs et remise du programme personnalisé	Enseignant	Cour du château
30'	Objectifs : s'immerger dans l'univers des tournois et batailles médiévales. Découvrir le fonctionnement des machines de guerre médiévales. Spectacle sur l'art de la guerre au Moyen Âge.	Médiateur	Château
15'	Objectif : découvrir le château à l'époque du Moyen Âge. Visionnage du film immersif -Tiffauges, le château de Gilles de Rais-	Médiateur	Château
20'	Objectif : découvrir les jeux médiévaux ou découvrir le maniement d'une arbalète. Découverte des jeux anciens au camp d'entraînement (quintaine, jeu des anneaux et jeu du tonneau, puissance 4). ou initiation au tir à l'arbalète (activité encadrée par un animateur).	Enseignant	Château
20'	Objectifs : découvrir l'architecture défensive. Manipuler des éléments d'armures. Découverte d'armes et armures au temps des chevaliers.	Médiateur	Château
20'	Objectif : découvrir la vie de Gilles de Rais, le plus célèbre des seigneurs du château . La vie de Gilles de Rais contée par un guide.	Médiateur	Château
20'	Objectifs : découvrir et comprendre le fonctionnement des machines de guerre. Manipulation du trébuchet. Visite thématique sur les machines de guerre.	Médiateur	Château
20'	Objectif : découvrir l'architecture et la vie quotidienne d'un château médiéval. Visite libre à l'aide d'un document pédagogique pour l'enseignant.	Enseignant	Château
20'	Objectif ; s'immerger dans la construction médiévale. Le siècle des bâtisseurs.	Médiateur	Château

Selon le temps de présence de l'école.

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 4h pause déjeuner non comprise
Tarif : à partir de 3 € par élève

Vous animerez une ou plusieurs séquences de cette activité. Préparez-vous en consultant le support d'animation dans la rubrique *Organiser votre activité*.

- Activité possible jusqu'au 8 septembre 2023 et à partir du 1^{er} avril 2024.
- Prévoir une tenue adaptée : séquences en extérieur sur un site venteux (tenue imperméable, chapeau... en fonction de la météo).
Accompagnateurs : deux adultes par classe.
- Les spectacles et animations sont proposés par l'équipe du château.
- Un programme personnalisé est remis à votre (vos) groupe(s). En cas d'intempéries, un espace abrité pourra être mis à votre disposition pour le pique-nique, après accord de la direction du château et selon la place disponible.

RENDEZ-VOUS

Château de Tiffauges -
85130 TIFFAUGES



PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

HISTOIRE
Société, Église et pouvoir politique dans l'occident féodal (XI^e-XV^e s.).
HISTOIRE DES ARTS
Formes et circulations artistiques (IX^e-XV^e s.).

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves.
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves.
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur à nos recommandations, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. Il est interdit de pique-niquer dans l'enceinte du château. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.**

Pas d'escalade sur les pierres, ni de franchissements de cordes ou de palissades.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Certaines activités se déroulent en extérieur. **Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo.**

Pour assurer la sécurité du déplacement des enfants entre le château et nos salles pédagogiques, **prévoir des gilets jaunes pour les adultes/accompagnateurs.**